



# Soirée d'information sur les actions menées dans le cadre de la subvention BiodiverCité à Fauvillers

## Réunion publique du 12/02/2026

Réf. : FAUVILLERS\06- CLDR\2026\20260212 CLDR RA Patrimoine\Fauvillers 20260212 présentation projets Biodivercité 2024.docx

### Participants

Voir la liste ci-après

### Ordre du jour

Présentation des actions menées dans le cadre de la subvention BiodiverCité

- La subvention
- Les projets de l'appel 2024

\*\*\*

M. Julien Schockmel, Echevin de l'Environnement, accueille les participants.

Il explique dans les grandes lignes la subvention BiodiverCité mise en place par la Ministre Tellier dans le but de préserver la biodiversité et restaurer des espaces naturels, tout en permettant la participation citoyenne.

### Subvention BiodiverCité

- › Cet appel vise la simplification et le rassemblement de 4 aides : la semaine de l'arbre, Plan Maya, Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) et cimetière nature.
- › Différents acteurs sont impliqués : le PNHSFA, Ecowal, Adalia, Natagora et la FRW
- › Cet appel à projets permet d'avoir des mesures plus adaptées au niveau communal, qui correspondent aux attentes des citoyens et donc, au-delà des projets plus conséquents menés par le PNHSFA, de répondre à des projets plus précis.
- › Il permet de financer des projets de longue durée (min. 15 ans) jusqu'à 12.000 € par an (10.000 € pour les différentes thématiques avec un maximum de 2.500€ pour la thématique sensibilisation et 2.000 € spécifiquement pour la distribution de la semaine de l'arbre)
- › Les catégories de projets subsidiables sont au nombre de 9 :



Biodiversité et bâti



Protection d'espèces et de sites



Zones humides, mares et cours d'eau



Cimetières nature



Sensibilisation



Plantations



Lutte contre les EEE



Sentiers et chemins



Pollinisateurs

À noter également que la Commune fait partie des trois « Communes pilotes BiodiverCité » en Sud-Luxembourg, avec les Communes de Léglise et Vaux-sur-Sure, qui ont à ce titre collaboré à l'élaboration d'un nouvel outil de diagnostic environnemental régional.

## Les projets de l'appel 2024 – réalisés en 2025 et début 2026

En 2024, la Commune de Fauvillers a introduit 3 fiches-projets :

### Fiche 1 : Restauration d'un verger existant à Tintange

#### Descriptif de l'action

- A proximité immédiate de l'école de Tintange, à l'arrière de l'ancien presbytère, se trouve un très vieux verger à l'abandon. Il subsiste une dizaine de vieux pommiers présentant de nombreuses cavités.
- Ces vieux arbres sont typiquement recherchés par la chouette chevêche, rare en Ardenne, mais aussi par les mésanges, le moineau friquet, le rougequeue à front blanc, des dizaines d'insectes, des chauves-souris, ...
- Ce projet consiste à :
  - › Maintenir ces vieux arbres.
  - › Attirer l'attention du public sur cet écosystème exceptionnel et permettre aux enfants de l'école de faire des observations
  - › Regarnir les espaces vides par de nouvelles plantations : des variétés sélectionnées pour leur résistance aux maladies, leurs qualités gustatives et leur compatibilité pour une pollinisation croisée. Ces plantations sont protégées individuellement via un « cactus protector ».
  - › Concevoir une plaquette explicative sur ce biotope
  - › Faire entretenir le verger par des moutons

#### Objectifs

- Apporter de l'intimité aux habitants des logements situés à l'ouest du verger qui a une vocation didactique. Le reste du verger est déjà ceint d'une haie vive.
- Informer de la nécessité de maintenir en place de vieux arbres
- Enrichir le verger par des variétés de bonne qualité gustative et rustiques

#### Intérêt de l'action pour la biodiversité

- Les vieux arbres sont de véritables écosystèmes qui abritent une flore et une faune variées, dont certaines espèces sont de grande valeur biologique. Ce verger est susceptible d'accueillir la chouette chevêche.
- A noter que le verger abrite un arbre singulier et très rare dans la région : l'arbre à chapelets ou margousier (*Melia azedarach*). Il doit son surnom d'arbre aux chapelets à l'utilisation que l'on faisait autrefois de ses noyaux naturellement percés.
- Le verger abrite également un très vieil if plus que centenaire.



#### Intérêt de l'action pour la sensibilisation à la biodiversité

- Une plaquette didactique expliquera la biodiversité présente dans le verger et ses vieux arbres.
- Ce verger est situé à proximité immédiate de l'école et les enfants pourront y faire régulièrement des observations (entomofaune et avifaune d'un écosystème verger).
- Il permet de découvrir la diversité de notre patrimoine fruitier et de déguster des fruits, de la production de jus.

## Partenaires et engagement

L'administration communale est porteuse du projet et se charge :

- Des aspects administratifs (marché public de fournitures pour l'achat des plants).
- De la coordination du projet : service environnement (analyse de l'adéquation des essences aux conditions du milieu) et service des travaux (réalisation).
- De la communication.

## Publics cibles

Les habitants du village et les enfants de l'école

## Calendrier de réalisation de l'action

- Marché public pour l'achat des plants : fin 2024 – début 2025
- Plantations printemps 2025
- Promotion de l'événement (communication) : juin 2025

## Canaux de promotion de l'action

Le service communication se charge de la publicité de l'évènement, sous toutes ses formes :

- Site internet de la Ville
- Bulletin communal
- Réseau sociaux (dont page Facebook de la Commune)

## Description des travaux : 14 nouveaux arbres fruitiers Haute Tige

	Unité	Nombre	Prix HTVA	Total HTVA	Taux TVA	TVA	Total TVAC
<b>Plantation et protection</b>							
Noyer "Parisienne" ou "Franquette"	pc	1	171,84 €	171,84 €	6%	10,31 €	182,15 €
Chataignier greffé "Dorée de Lyon"	pc	1	82,72 €	82,72 €	6%	4,96 €	87,68 €
Chataignier commun	pc	1	105,63 €	105,63 €	6%	6,34 €	111,97 €
Cognassier	pc	1	112,78 €	112,78 €	6%	6,77 €	119,55 €
Poirier "Beurré d'Anjou"	pc	1	55,64 €	55,64 €	6%	3,34 €	58,98 €
Poirier "Ananas de Courtrai"	pc	1	51,22 €	51,22 €	6%	3,07 €	54,29 €
Prunier "Altesse simple"	pc	1	55,64 €	55,64 €	6%	3,34 €	58,98 €
Prunier "Reine Claude verte" = Reine Claude crottée" = Reine Claude dorée	pc	1	55,64 €	55,64 €	6%	3,34 €	58,98 €
Cerisier "Early Rivers"	pc	1	48,34 €	48,34 €	6%	2,90 €	51,24 €
Cerisier "Castor"	pc	1	55,64 €	55,64 €	6%	3,34 €	58,98 €
Pommier radoux	pc	1	55,00 €	55,00 €	6%	3,30 €	58,30 €
Pommier Transparente de Lesdain	pc	1	55,00 €	55,00 €	6%	3,30 €	58,30 €
Poirier Beurré Lebrun	pc	1	55,00 €	55,00 €	6%	3,30 €	58,30 €
Prunier Mirabelle	pc	1	55,00 €	55,00 €	6%	3,30 €	58,30 €
Tuteurs H2,50 m -Diam 8 cm	pc	14	10,90 €	152,60 €	21%	32,05 €	184,65 €
Lien caoutchouc	pc	14	0,81 €	11,34 €	21%	2,38 €	13,72 €
Treillis campagnol maille hexagonale 16 mm - H 100 cm (rouleau de 50 m)	pc	1,4	106,20 €	148,68 €	21%	31,22 €	179,90 €
Achat corset cactus protector (installation par les ouvriers communaux)	ux	14	30,54 €	427,52 €	21%	89,78 €	517,30 €
Plaquette identification	pc	14	19,21 €	268,94 €	21%	56,48 €	325,42 €
Main d'œuvre par arbre (plantation avec treillis, tuteurage et pose étiquettes)	h	14	40,00 €	560,00 €	21%	117,60 €	677,60 €
			<b>Total</b>	<b>2 584,17 €</b>			<b>2 974,58 €</b>

## Fiche 2 : Création d'une mare à Sainlez

### Descriptif de l'action

- Le projet vise la création d'une mare naturelle de +/- 12 m<sup>2</sup> et d'une profondeur maximale de 1 mètre sur un terrain communal situé en bout de zone d'habitat à caractère rural.
- La mare est sécurisée par la pose d'une claie en châtaignier, avec un espacement des lattes de 8 cm afin de permettre la libre circulation de la faune.
- Elle est agrémentée de quelques plantes naturelles : iris, populage, salicaire.

### Remarque : modification du lieu

Initialement, le projet devait se situer à la rue de la Fontaine à Sainlez ; elle constitue un cul-de-sac où se trouvait autrefois le lavoir du village. Il y existe donc une source et la zone est humide. Malheureusement, durant le second semestre 2025, il a été constaté que le débit de la source devenait très faible et que la mare risquait de se trouver à sec dans les années à venir.

Début 2026, un nouvel emplacement a été trouvé à Sainlez, rue du Vivier, sur la parcelle communale A1093A, qui consiste en une zone marécageuse traversée par un ruisseau. Cet approvisionnement continu en eau présente l'avantage de ne pas devoir étanchéifier le fond de la mare par une bâche et en fin de compte d'obtenir un biotope plus naturel

Le délai pour organiser un marché public étant trop court, il a été décidé que le service travaux communal se chargerait de creuser la mare et d'installer la clôture.



### Objectifs

- Réhabiliter un terrain que les riverains tendent à s'appropriier et à dégrader.
- Développer le potentiel de cette zone humide, alimentée par une source.

### Intérêt de l'action pour la biodiversité

Les mares naturelles accueillent une faune et une flore spécifiques : grenouilles, crapauds, tritons, libellules, notonectes, ... mais aussi iris, populage, salicaire,

### Intérêt de l'action pour la sensibilisation à la biodiversité

- Les enfants de l'implantation scolaire de Sainlez pourront venir faire des observations sur les lieux.
- L'endroit se situe au bout d'une impasse, environné de champs et bénéficie donc de toute la quiétude et de la sécurité nécessaires.

### Partenaires et engagement

L'administration communale est porteuse du projet et se charge :

- Des aspects administratifs (marché public de fournitures pour l'achat des plants)
- De la coordination du projet : service environnement et service des travaux (réalisation)
- De la communication

### Public cible

Tout public, mais en particulier les habitants de Sainlez et surtout les enfants de l'implantation scolaire.

### Calendrier de réalisation de l'action

La mare a été creusée en février 2026

### Canaux de promotion de l'action

Le service communication se charge de la publicité de l'évènement, sous toutes ses formes

- Site internet de la Commune
- Bulletin communal
- Réseau sociaux (dont page Facebook de la Commune)

### Budget final

Mare 12 m <sup>2</sup>		en mètre					
Longueur/largeur		3 x 4					
Profondeur maximale		1					
Espace de circulation entre la mare et la cloture		1,5					
Poste	Unité	Quantité	PU HTVA	TVA	Total HTVA	Total TVAC	
treillage châtaignier H.1,50m espacement 7/8cm L.5,00m	Rouleau	6	90,87 €	21%	545,21 €		
poteau châtaignier écorcé fendu + pointe non traité H.2,00m	pc	26	5,62 €	21%	146,11 €		
port. châtaignier SO Lourd H1,50xL1,20m,SANS quinc.+2 pot.	pc	1	371,86 €	21%	371,86 €		
quincaillerie kit portillon, simple-ouvrant, à adapter	fft	1	33,06 €	21%	33,06 €		
					1 096,24 €	<b>1 326,45 €</b>	

### Fiche 3 : « Distribution d'arbres lors de la Journée de l'Arbre 2025 »

#### Descriptif

Achat de plants d'arbres et d'arbustes d'essences indigènes à distribuer au grand public lors de notre journée organisée dans le cadre de la Semaine de l'Arbre. Les espèces présentées (15) ont été sélectionnées sur la base de plusieurs critères :

- Adaptation aux conditions bioclimatiques de l'Ardenne
- Observations du bon comportement de ces végétaux dans l'environnement local
- Plusieurs essences supportant la sécheresse
- Espèces mellifères et/ou portant des fruits
- Quelques arbres de moyenne grandeur, adaptés à de petits jardins

Nom commun	Nom latin	Nombre
Bourdaine	Frangula alnus	25
Cognassier	Cydonia oblonga	25
Cornouiller mâle	Cornus mas	50
Erable champêtre	Acer campestre	25
Fusain d'Europe	Euonymus europeus	50
Groseiller à maquereaux	Ribes uva-crispa	25
Groseiller noir	Ribes nigrum	50
Groseiller rouge	Ribes rubrum	50
Houx	Ilex aquifolium	25
Néflier	Mespilus germanica	25
Noisetier	Corylus avellana	50
Saule Marsault	Salix caprea	25
Sorbier des oiseleurs	Sorbus aucuparia	25
Sureau noir	Sambucus nigra	50
Viorne obier	Viburnum opulus	25
		<b>525</b>

Le jour de la distribution, des animations de sensibilisation viennent compléter la distribution (Conseils de plantation).

#### Localisation de la distribution

Maison rurale de Fauvillers, rue de la Misbour 377 à 6637 FAUVILLERS

#### Objectifs

- Organiser une distribution non discriminatoire et équitable envers tous les citoyens wallons et organiser un minimum de 2 animations nature : une lors de la « Semaine de l'Arbre » et l'autre lors de la distribution de plants.
- Sensibiliser et informer les citoyens à l'importance de planter des essences indigènes et leur permettre de réaliser des actions concrètes dans leur jardin ou ailleurs afin de promouvoir la biodiversité.

#### Intérêt/efficacité de l'action pour la biodiversité

La plantation de ces arbres dans les jardins privés permettra de :

- Participer à la constitution des éléments de liaison du maillage écologique.
- Augmenter et conserver la biodiversité en privilégiant la faune et la flore locale.

#### Intérêt/efficacité de l'action au niveau de la sensibilisation

- Inciter la population à la plantation d'essences d'arbres et d'arbustes indigènes adaptés au territoire. Donner des conseils de plantation, des informations sur les aides régionales à la plantation et sur l'opération « Yes we Plant »

- Faire connaître la diversité des essences d'arbres et d'arbustes indigènes
- Conscientiser les citoyens à l'importance de la biodiversité via des stands & animations de sensibilisation.
- Socialement : la distribution des plants et les animations sont source de débats, d'engagement et de cohésion au niveau des espaces verts.

### **Partenaires et engagement**

L'administration communale est porteuse du projet et se charge :

- Des aspects administratifs (marché public de fournitures pour l'achat des plants)
- De la coordination du projet (contact, matériel, réservation de salle)
- De la communication (installation et distribution du matériel fourni par l'administration régionale)

### **Public cible**

Tout public sans discrimination.

### **Calendrier de réalisation de l'action**

Promotion de l'événement (communication) : septembre-octobre 2025

Distribution des plants le 29/11/2025

- + organisation d'une animation par un guide-nature en rapport avec les espèces distribuées
- + organisation durant la semaine de la pose nichoirs avec les enfants de l'école de Sainlez

### **Canaux de promotion de l'action**

La Commune a utilisé les différents supports de communication fournis lors de la distribution (documents, graphisme, beach flag...)

Le service communal se charge de la publicité de l'évènement, sous toutes ces formes :

- Site internet de la Commune
- Bulletin communal
- Réseau sociaux (dont page Facebook de la Commune)
- Communiqué de presse
- Affiche aux valves et dans les commerces

### **Animations**

Lors de la distribution, des fiches descriptives des espèces proposées ont été distribuées et/ou commentées.



La deuxième animation s'est déroulée durant la semaine précédente avec des élèves de l'école primaire de Sainlez qui ont choisi avec un guide-nature des endroits appropriés pour placer des nichoirs à balcon. Ils ont ensuite reporté ces emplacements sur une carte du village



## Divers - Distribution d'arbres

L'appel à projets BiodiverCité a été suspendu en 2025. Mais la Commune envisage de mener d'autres actions « nature » sur fonds propres, notamment la distribution des arbres. Il reste à voir comment elle sera organisée (distribution générale, ou sur commande avec participation, ou ...).

## Divers – frelons asiatiques

La Commune adhère à la convention provinciale visant la lutte contre le frelon asiatique. Un programme de piégeage est mis en place chez les privés ; un suivi des résultats est assuré. La Commune finance la destruction des nids.

**José Thilmany,**  
Employé communal en charge de l'environnement

**Sophie Orban & Clémentine Descamps,**  
Agents de développement

**Fondation Rurale de Wallonie**  
**Equipe Semois-Ardenne**

Rue de France, 19A – 6730 TINTIGNY | +32 (0)63 44 02 02  
[semois@frw.be](mailto:semois@frw.be) | [www.frw.be](http://www.frw.be) | [www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne](https://www.facebook.com/FRW.SemoisArdenne)

## Participants à la séance d'information du 12/02/2026

Titre	Nom	Prénom	Village	Conseil communal
Mme	Cloquette	Stéphanie	Sainlez	
M.	des Touches	Benoît	Fauvillers	
Mme	Fluzin	Sandy	Menufontaine	o
Mme	Gangler	Chantal	Tintange	
M.	Holtz	Jean-Marie	Tintange	
Mme	Hubart	Agnès	Warnach	
M.	Jumpertz	Jean-Michel	Fauvillers	
Mme	Mariscal	Geneviève	Bodange	
Mme	Peiffer	Valérie	Sainlez	
M.	Sansone	Geraldo	Strainchamps	
M.	Schockmel	Julien	Hollange	o
M.	Thomas	Robert	Tintange	
Mme	Toussaint	Sylvie	Strainchamps	o
M.	Verbauwhede	Philippe	Bodange	
M.	Warrand	Dominique	Warnach	